

Saint-Hubert, le 15 novembre 2021  
CHSLD Marguerite-Rocheleau

## L'importance de l'implication des familles et des proches aidants dans le processus de soins

Nous avons récemment eu des informations selon lesquelles des employés refusaient l'implication des familles et des proches aidants avec des résidents.

La direction a avisé ses employés de l'importance de vous impliquer le plus possible dans le processus de soins. Nous leur avons rappelé que vous avez le droit de participer à des soins particuliers lorsque le professionnel en soins juge que vous êtes capables de suivre les consignes de façon sécuritaire pour le faire et surtout lorsque vous avez reçu la formation nécessaire au regard du soin à fournir.

Cette approche fait partie des valeurs phares du Groupe Santé Arbec et de tous ses établissements et nous l'encourageons, surtout lors de situations exceptionnelles, comme ce que nous vivons en ce moment, soit le manque accru de personnel, surtout pour les résidents nécessitant l'aide de deux ou plusieurs intervenants.

Voici quelques exemples de soins que vous pourriez être en mesure d'apporter à votre proche :

- ↳ Aider à le mobiliser et à le transférer s'il n'a pas de condition médicale particulière (fracture, chute, etc.).
- ↳ Aider à le mobiliser au levier motorisé lorsque vous avez reçu la formation ou sous supervision du professionnel pour éviter un risque d'accident, lorsqu'il y a un manque accru de personnel et si l'aidant est d'accord (il vous donnera des consignes claires et tous les risques reliés dans ce cas).
- ↳ L'aider à s'alimenter et à s'hydrater.
- ↳ Lui donner un bain, une douche ou d'autres soins d'hygiène (brossage des dents, habillage, etc.).
- ↳ Participer au programme d'exercices donné par la technologue en physiothérapie, s'il y a lieu.

Nous vous rappelons que si vous avez des questions sur la santé ou les soins et services donnés à votre proche, il vaut toujours mieux vous adresser à l'infirmière chef d'équipe de l'unité. C'est elle qui est au courant de la situation globale d'un résident. Si vous posez des questions aux préposés aux bénéficiaires, ils devront se référer à l'infirmière en tout temps et sans exception.

Nous vous remercions de votre confiance et de nous aider à améliorer les soins et services offerts aux résidents de notre établissement en communiquant avec le directeur général, Michel Joncas, soit par courriel à [michel.joncas@groupe-sante-arbec.com](mailto:michel.joncas@groupe-sante-arbec.com) ou par téléphone au 450 878-2880, poste 15092 ou au 514 268-7605.

Toutes les coordonnées de l'équipe prenant soin de vos proches sont sur notre site Web à <https://chslmargueriterocheleau.com/contact/equipe-de-gestion/>